PARTENARIAT POUR LE PROGRÈS ET POUR UN AVENIR COMMUN AVEC LA RÉGION DU MOYEN-ORIENT ÉLARGI ET DE L’AFRIQUE DU NORD

[**Issue Number 50 - October 2004**](https://www.lebarmy.gov.lb/fr/content/50-d)

**Partenariat pour le progrès et pour un avenir commun avec la région du Moyen-Orient élargi et de l’Afrique du Nord**   
Préparé par: www.state.gov

Sommet des Chefs d’état et de Gouvernement du G8 Sea Island (Etats-Unis d’Amérique)

8 au 10 juin 2004

1. Nous, chefs d’état et de Gouvernement du G8, sommes conscients que la paix, le développement politique, économique et social, la prospérité et la stabilité dans les pays du Moyen-Orient élargi et de l’Afrique du Nord constituent un défi qui nous concerne tous, ainsi que la communauté internationale dans son ensemble. C’est pourquoi nous proclamons notre soutien à la réforme démocratique, sociale et économique engagée dans cette région.

2. Les peuples du Moyen-Orient élargi et d’Afrique du Nord ont une riche tradition et une culture prestigieuse en matière notamment d’administration, de commerce, de science, d’arts. Ils ont beaucoup contribué, et de manière durable, à la civilisation humaine. Nous saluons les récentes déclarations des dirigeants de la région sur la nécessité des réformes, en particulier de la dernière déclaration publiée à l’issue du Sommet de la Ligue arabe à Tunis, dans laquelle les dirigeants arabes ont exprimé leur volonté de” mettre en place des bases solides pour la démocratie”. De même, nous nous félicitons des déclarations sur la réforme faites par des représentants du monde des affaires et de la société civile, notamment les déclarations d’Alexandrie et de la Mer Morte, de Sanaa et d’Aqaba. En tant que chefs d’état et de Gouvernement des grandes démocraties industrialisées du monde, nous reconnaissons notre responsabilité particulière pour soutenir la liberté et la réforme, et nous nous engageons à poursuivre nos efforts dans cette grande entreprise.

3. C’est pourquoi nous nous engageons aujourd’hui en faveur d’un Partenariat pour le progrès et un avenir commun avec les gouvernements et les peuples du Moyen-Orient élargi et de l’Afrique du Nord. Ce partenariat reposera sur une véritable coopération avec les gouvernements de la région, ainsi qu’avec les représentants du monde des affaires et de la société civile, afin de consolider la liberté, la démocratie et la prospérité pour tous.

4. Les valeurs inscrites dans le Partenariat que nous proposons sont universelles. La dignité humaine, la liberté, la démocratie, l’état de droit, le développement économique et la justice sociale sont des aspirations universelles qui sont inscrites dans les textes internationaux pertinents, tels que la Déclaration Universelle des Droits de l’Homme.

5. l’heure où nous lançons ce partenariat, nous adhérons aux principes suivants:

1. Renforcer l’engagement de la communauté internationale en faveur de la paix et de la stabilité dans la région du Moyen-Orient élargi et de l’Afrique du Nord est essentiel.

2. Une solution aux conflits souvent ‚pres qui durent depuis longtemps, en particulier le conflit israélo-palestinien, constituerait un important facteur de progrès dans la région.

3. Parallèlement, les conflits régionaux ne doivent pas être un obstacle aux réformes. En effet, les réformes peuvent contribuer de manière significative à leur règlement.

4. Le rétablissement de la paix et de la stabilité en Irak est déterminant pour le bien-être de millions d’Irakiens et pour la sécurité de la région.

5. Le succès des réformes dépend des pays de la région, car le changement ne saurait ni ne peut être imposé de l’extérieur.

6. Chaque pays est unique et la diversité doit être respectée. Notre engagement doit tenir compte de la situation locale et permettre une appropriation locale. Chaque société doit parvenir à ses propres choix sur le rythme et l’ampleur du changement. Toutefois, cette diversité, aussi importante soit-elle, ne doit pas servir de prétexte pour empêcher la réforme.

7. Notre soutien à la réforme impliquera les gouvernements, les décideurs économiques et les sociétés civiles de la région, qui seront des partenaires à part entière dans notre effort commun.

8. Agir pour la réforme dans la région, dans l’intérêt de tous ses citoyens, est un effort de longue haleine qui requiert un engagement sur une génération de la part du G8 et de la région.

1. Notre action en faveur de la réforme de la région ira de pair avec un soutien en faveur d’un règlement juste, global et durable du conflit israélo-arabe, fondé sur les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité de l’ONU. Nous approuvons pleinement la déclaration du Quartet en date du 4 mai 2004 et nous nous associons à lui dans sa” vision commune de deux états, Israêl et un état palestinien viable, démocratique, souverain et contigu, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité “. Nous soutenons les travaux du groupe de travail international sur la réforme palestinienne et du comité de liaison ad hoc, et nous demandons instamment à tous les états d’étudier quelle aide ils pourraient apporter à leurs travaux. Nous nous félicitons de la création du Fonds fiduciaire de la Banque mondiale et nous demandons instamment aux donateurs de contribuer à cette importante initiative. Nous nous associons à l’appel lancé par le Quartet aux “ deux parties pour qu’elles prennent des mesures afin de remplir leurs obligations en vertu de la feuille de route, comme le demandent la résolution 1515 du Conseil de sécurité de l’ONU et les déclarations antérieures du Quartet, et d’honorer les engagements qu’elles ont pris lors des sommets de la mer Rouge à Aqaba et à Charm-el-Cheikh. “ Nous réaffirmons qu’un règlement juste, global et durable du conflit israélo-arabe, y compris en ce qui concerne la Syrie et le Liban, doit être conforme aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations Unies, notamment la résolution 425, qui demande que “soient strictement respectées l’intégrité territoriale, la souveraineté et l’indépendance politique du Liban à l’intérieur de ses frontières internationalement reconnues”.

2. Nous sommes unis pour soutenir le peuple irakien et le Gouvernement provisoire Irakien pleinement souverain dans leurs efforts pour reconstruire leur pays. L’Irak a besoin du ferme soutien de la communauté internationale pour réaliser son potentiel et devenir un pays libre, démocratique et prospère, en paix avec lui-même, ses voisins et le monde tout entier. Nous nous félicitons de l’approbation à l’unanimité de la Résolution 1546 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur l’Irak et, tous ensemble, nous soutenons l’engagement durable et élargi des Nations Unies en Irak après le transfert de souveraineté, dans la mesure où les circonstances le permettront. Nous nous engageons à apporter aide et assistance au processus électoral qui aboutira à des élections nationales à l’Assemblée nationale de transition au plus tard le 31 janvier 2005.

Nous souhaitons tous unanimement voir la Force multinationale en Irak réussir dans sa mission conformément à la résolution 1546 du Conseil de sécurité des Nations Unies, à savoir contribuer à rétablir et à préserver la sécurité, y compris en assurant la protection de la présence des Nations Unies, et soutenir les efforts humanitaires et de reconstruction. Nous avons exprimé notre volonté commune d’apporter notre soutien à la relance économique de l’Irak et nous demandons à d’autres pays d’en faire autant, en mettant l’accent sur les projets prioritaires identifiés par le Gouvernement provisoire. Nous nous félicitons du succès de la dernière conférence des donateurs du Fonds international pour la reconstruction de l’Irak qui s’est tenue à Doha et nous nous engageons à nous réunir avant la prochaine conférence qui se tiendra à Tokyo d’ici la fin de l’année pour déterminer comment chacun d’entre nous peut contribuer à la reconstruction de l’Irak. La réduction de la dette est essentielle pour permettre au peuple irakien de construire un pays libre et prospère. Cette réduction devrait être consentie dans le cadre d’un programme du FMI et être suffisante pour assurer la soutenabilité de la dette, en tenant compte de l’analyse récente du FMI. Nous coopérerons les uns avec les autres, au sein du Club de Paris, ainsi qu’avec les créanciers non membres du Club de Paris pour atteindre cet objectif en 2004. Pour contribuer à rétablir les liens de l’Irak avec le monde, nous étudierons comment mener des actions directement avec le peuple irakien (population, écoles et villes) qui sort de décennies de dictature et de privations afin de permettre la renaissance politique, sociale et économique de son pays.

3. Le partenariat que nous engageons aujourd’hui s’inscrit dans la politique de soutien aux efforts de réforme dans la région que nous menons depuis des années par le biais de nos programmes de coopération bilatéraux et multilatéraux. Le Partenariat euro-méditerranéen (“ Processus de Barcelone”), l’initiative américaine pour un partenariat avec le Moyen-Orient, et l’initiative de dialogue nippo-arabe sont autant d’exemples de notre solide engagement à soutenir l’évolution démocratique et le développement économique. De même, nous sommes attachés à la réalisation de progrès de ce type en Afghanistan et en Irak grâce à nos efforts multilatéraux de reconstruction. Le Partenariat que nous proposons s’appuiera sur notre engagement actuel dans la région.

4. L’ampleur des difficultés que connaît la région exige un renouvellement de l’engagement en faveur de la réforme et de la coopération. Ce n’est qu’en conjuguant nos efforts que nous parviendrons à progresser durablement sur la voie de la démocratie. Nous accueillons avec satisfaction et nous soutenons les travaux d’autres gouvernements, institutions et organisations multilatérales dont l’objectif est de contribuer au développement de la région.

5. Au cœur de ce nouveau Partenariat, un “Forum pour l’avenir” ancrera nos efforts dans un dialogue ouvert et durable. Le Forum constituera un cadre ministériel qui réunira les ministres des affaires étrangères, de l’économie et d’autres ministres du G8 et de la région pour discuter de la réforme, avec des dialogues parallèles entre décideurs économiques et entre représentants de la société civile. Il servira de cadre pour être à l’écoute des besoins de la région et veiller à ce que nos efforts collectifs répondent à ces besoins.

6. Les efforts auxquels nous nous engageons aujourd’hui dans ce Partenariat se concentrent sur trois domaines:

11.1 Dans le domaine politique, à progresser vers la démocratie et l’état de droit implique d’instaurer des garanties efficaces dans le domaine des droits de l’homme et des libertés fondamentales, et notamment le respect de la diversité et du pluralisme. Cela entraînera la coopération, la libre-circulation des idées et le règlement pacifique des différends. La réforme de l’état, la bonne gestion des affaires publiques et la modernisation sont également des composantes nécessaires de la démocratie.

11.2 Dans le domaine social et culturel, l’éducation pour tous, la liberté d’expression, l’égalité entre hommes et femmes et l’accès aux technologies mondiales de l’information sont essentiels pour la modernisation et la prospérité. Une main-d’œuvre mieux formée est essentielle à une participation active à l’économie mondialisée. Nous concentrerons nos efforts sur la lutte contre l’analphabétisme et le renforcement de l’accès à l’éducation, en particulier pour les filles et les femmes.

11.3 Dans le domaine économique, la création d’emplois est la priorité des priorités pour nombre de pays dans la région. Pour accroître les chances de développement et promouvoir les conditions dans lesquelles le secteur privé peut créer des emplois, nous travaillerons avec les gouvernements et les décideurs économiques afin de stimuler l’esprit d’entreprise, de développer le commerce et l’investissement, d’améliorer l’accès aux capitaux, de soutenir les réformes financières, de garantir les droits de propriété, d’encourager la transparence et la lutte contre la corruption. La promotion du commerce intra-régional sera une priorité du développement économique du Moyen-Orient élargi et de l’Afrique du Nord.

1. Le Partenariat pour le progrès et un avenir commun donnera un nouvel élan à notre relation avec la région du Moyen-Orient élargi et de l’Afrique du Nord. Pour marquer notre engagement, nous publions aujourd’hui un premier Plan d’appui à la réforme qui définit les activités en cours et prévues afin de concrétiser ce Partenariat.

- See more at: https://www.lebarmy.gov.lb/fr/content/partenariat-pour-le-progr%C3%A8s-et-pour-un-avenir-commun-avec-la-r%C3%A9gion-du-moyen-orient-%C3%A9largi#sthash.T37lFy99.dpuf